

Titre	Requêtes de mesures spécifiques & Réponse (art. 7(1))
Document	Doc. pré. No 9 de décembre 2020 (version finale)
Auteur	Groupe de travail sur les formulaires
Point de l'ordre du jour	À déterminer
Mandat	C&R No 29 du CAGP de 2016
Objectif	- Suite à la finalisation par le Groupe de travail sur les formulaires, conformément à la C&R No 29 du CGAP 2016, des formulaires recommandés de Requête de mesures spécifiques et de Réponse en vertu de l'article 7(1) de la Convention de 2007, les deux formulaires révisés ont maintenant été approuvés par les Membres à des fins de publication. Ce sont les mêmes formulaires que ceux diffusés en octobre 2020, mais sans le texte surligné en jaune.
Mesure(s) à prendre	Pour approbation <input checked="" type="checkbox"/> Pour décision <input type="checkbox"/> Pour information <input type="checkbox"/>
Annexes	Annex I : Demande de mesures spécifiques (art. 7(1)) Annex II : Demande de mesures spécifiques – Réponse (art. 7(1))
Document(s) connexe(s)	- Doc. pré. No 2A de juillet 2009 – Groupe de travail chargé des formulaires, Rapport - Doc. pré. No 2B (révisé) d'août 2010 – Groupe de travail chargé des formulaires, Formulaires recommandés - Doc. pré. No 3 (définitif) de septembre 2011 – Profil des États - Convention Recouvrement des aliments de 2007

I. Introduction

1. Lors de sa réunion de mars 2016, « [l]e Conseil a chargé le Bureau Permanent [BP] de consulter les membres de l'ancien Groupe de travail chargé des Formulaires en vertu de la Convention Recouvrement des aliments de 2007 concernant un nouveau Formulaire pour des mesures spécifiques en vue de le finaliser et de le publier. »
2. Au cours du mois de mai 2020, le BP a consulté l'ancien Groupe de travail chargé des formulaires en vue de finaliser et de publier les formulaires recommandés de Requête de mesures spécifiques et de Réponse annexés au présent document. À la suite de cette consultation, les deux formulaires recommandés ont été considérablement améliorés grâce à la contribution très pratique et constructive des membres du Groupe de travail.
3. Suite à la consultation des Membres en mai-juin, juillet-septembre et octobre-novembre 2020 et de l'ancien Groupe de travail chargé des formulaires en mai, juillet et octobre 2020, les versions révisées des formulaires recommandés ont été approuvées par les Membres.

II. Explications

4. Les deux formulaires recommandés sont limités aux requêtes prévues à l'article 7(1) de la Convention de 2007. Le Groupe de travail chargé des formulaires recommande à la Commission spéciale d'envisager l'élaboration d'un formulaire distinct aux fins de l'article 7(2). Le Groupe de travail chargé des formulaires a conclu que la combinaison des requêtes de mesures spécifiques en vertu des deux articles 7(1) et 7(2) dans le même formulaire serait trop lourde et pourrait entraîner une certaine confusion puisque les deux requêtes ont des exigences différentes. Par exemple, la première requête doit être étayée par des motifs alors que la seconde n'en a pas besoin. En outre, la première requête ne sera exécutée que si l'Autorité centrale est convaincue qu'elle aidera un demandeur potentiel ; la seconde requête ne comporte pas cette condition.
5. Les formulaires recommandés en annexe s'inspirent des caractéristiques des formulaires obligatoires existants (voir Annexes 1 et 2 de la Convention de 2007) et des formulaires recommandés approuvés par les Membres en 2009 (voir Doc. prélim. Doc. No 2B (révisé) d'août 2010) pour lesquels des champs de données ont été programmés dans iSupport, le système électronique de gestion des dossiers et de communication sécurisée de la Convention de 2007.
6. L' « Avis de confidentialité et de protection des données à caractère personnel » ainsi que les champs pour les « Coordonnées de l'autorité centrale requérante » sont les mêmes dans tous les formulaires. Les champs pour les « Coordonnées du demandeur » et les « Coordonnées du débiteur » sont les mêmes que dans la Demande de reconnaissance ou de reconnaissance et d'exécution et la Demande de modification d'une décision. Le champ « Attestation » est le même que dans tous les formulaires recommandés. Toutefois, dans la requête de mesures spécifiques ci-jointe seule l'autorité centrale requérante peut présenter la requête.
7. Il convient de noter que dans ces formulaires, le demandeur potentiel peut être soit le créancier (c'est-à-dire « la personne pour qui des aliments seraient demandés » et / ou « la personne à qui des aliments sont dus »), soit le « débiteur ». Dans ce dernier cas, il doit être entendu que le « débiteur » présenterait une requête concernant une décision en matière d'aliments existante avant d'introduire une Demande de reconnaissance ou une Demande de modification d'une décision en vertu de l'article 10(2) de la Convention de 2007. Ce faisant, le « débiteur » présenterait une demande à l'égard de « la personne à qui des aliments sont dus » (c'est-à-dire le créancier investi de la responsabilité parentale) et / ou de « la personne pour qui des aliments sont dus » (c'est-à-dire le créancier enfant) (voir les sections 6.1. et 6.2. de la Requête de mesures spécifiques et les sections 4.1. et 4.2. de la Réponse). Des explications similaires ont été incluses dans la version révisée du Doc. prélim. No 7 de décembre 2020

« Guide pour remplir les formulaires obligatoires et recommandés en vertu de la Convention Recouvrement des aliments de 2007 ».

8. La liste d'éléments de preuve documentaire ou autre figurant à la section 6.3. est la même que celle figurant à la section 8 de la Demande d'établissement (voir Doc. préél. Doc. No 2B (révisé) d'août 2009 à la p. 38). La même liste figure à la section 4.3. de la Réponse. Enfin, la liste des mesures figurant à la section 6.4. « Fournir une assistance pour établir la filiation lorsque cela est nécessaire pour le recouvrement d'aliments » sont tirées du Profil d'État (Doc. préél. No 3 (final) de septembre 2011) sous la première Phase, Partie I.6.i. (voir la section 4.4 de la Réponse).

ANNEXES

Requêtes de mesures spécifiques (article 7(1))

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel recueillies ou transmises en application de la Convention ne peuvent être utilisées qu'aux fins pour lesquelles elles ont été recueillies ou transmises. Toute autorité traitant de tels renseignements en assure la confidentialité conformément à la loi de son État.

Une Autorité ne peut divulguer ou confirmer des renseignements recueillis ou transmis en application de la présente Convention si elle juge que ce faisant la santé, la sécurité ou la liberté d'une personne pourrait être compromise, conformément à l'article 40.

Une décision de non-divulgaration a été prise par l'Autorité centrale conformément à l'article 40. Si cette case est cochée, les informations demandées au point 7 d, e, f et g devront être fournies seulement à la page Informations à divulgation restreinte relatives au demandeur potentiel du présent formulaire.

1. Autorité centrale requérante a. Adresse b. Numéro de téléphone c. Numéro de télécopie d. Courriel e. Numéro de référence	2. Personne à contacter dans l'État requérant a. Adresse (si différente) b. Numéro de téléphone (si différent) c. Numéro de télécopie (si différent) d. Courriel (si différent) e. Langue(s)
--	---

3. **Autorité centrale requise :** _____
Adresse : _____

4. **Motifs de la requête :**

Aider le demandeur potentiel à présenter une demande en vertu de l'article 10.
Veillez spécifier : _____

Aider le demandeur potentiel à déterminer si une demande en vertu de l'article 10 doit être introduite.
Veillez spécifier : _____

5. **Le demandeur potentiel est :**

la (les) personne(s) pour qui des aliments seraient demandés ou sont dus

le représentant de la (des) personne(s) pour qui des aliments seraient demandés ou sont dus

le débiteur

le représentant du débiteur

6. La (les) mesure(s) spécifique(s) suivante(s) est (sont) demandée(s) :

6.1. Aider à localiser le débiteur ou le créancier (art. 6(2) b))

- le débiteur, ou
- la personne à qui des aliments sont dus, ou
- la personne pour qui des aliments sont dus, ou
- la personne à qui des aliments sont dus et la personne pour qui des aliments sont dus

6.2. Faciliter la recherche d'informations pertinentes relatives à la situation financière (art. 6(2) c))

- Revenus :
 - du débiteur, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne pour qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus et de la personne pour qui des aliments sont dus
- Patrimoine :
 - du débiteur, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne pour qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus et de la personne pour qui des aliments sont dus
- Localisation des biens :
 - du débiteur, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne pour qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus et de la personne pour qui des aliments sont dus
- Autres informations relatives à la situation financière :
 - du débiteur, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne pour qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus et de la personne pour qui des aliments sont dus.

Veillez spécifier : _____

6.3. Faciliter l'obtention d'éléments de preuve documentaire ou autre (art. 6(2) g))

- Acte de naissance ou équivalent
- Reconnaissance de filiation par le débiteur
- Déclaration formelle fournissant une preuve concernant la filiation
- Décision d'une autorité compétente relative à la filiation
- Résultats de tests génétiques
- Certificat d'adoption
- Certificat de mariage ou relation équivalente et date de divorce / séparation
- Déclaration formelle fournissant une preuve concernant la résidence commune des parties
- Accord des parties relatif aux aliments
- Preuve d'inscription dans un établissement d'enseignement secondaire ou post-secondaire
- Preuve d'incapacité
- Formulaire relatif à la situation financière
- État des arrérages ou historique des paiements
- Autres preuves. Veillez spécifier : _____
- Décision de l'État requis relative à une obligation alimentaire. Veillez préciser :

Inclure les pièces justificatives :

- Résumé de la décision
- Attestation du caractère exécutoire de la décision
- Attestation de la notification de la procédure / décision

6.4. Fournir une assistance pour établir la filiation lorsque cela est nécessaire pour le recouvrement d'aliments (art. 6(2) h))

- Coordonner le test génétique
- Rechercher une reconnaissance volontaire de la filiation
- Rechercher une détermination légale de la filiation
- Soumettre la demande à l'autorité compétente appropriée
- Fournir des conseils quant aux démarches appropriées
- Autre, veuillez spécifier : _____

6.5. Introduire ou faciliter l'introduction de procédures afin d'obtenir toute mesure nécessaire et provisoire à caractère territorial et ayant pour but de garantir l'aboutissement d'une demande d'aliments pendante (art. 6(2) i))

Veuillez spécifier : _____

6.6. Faciliter la signification et la notification des actes (art. 6(2) j))

Veuillez spécifier et joindre le(s) document(s) : _____

7. Renseignements à caractère personnel concernant le demandeur potentiel

Le demandeur potentiel est :

- la (les) personne(s) pour qui des aliments seraient demandés ou sont dus
- le représentant de la (des) personne(s) pour qui des aliments seraient demandés ou sont dus
- le débiteur
- le représentant du débiteur

a. Nom(s) de famille : _____

b. Prénom(s) : _____

c. Date de naissance¹ : _____ (jj/mm/aaaa)

ou

a. Nom de l'organisme public : _____

b. Nom(s) de famille de la personne à contacter : _____

c. Prénom(s) de la personne à contacter : _____

et

d. Adresse : _____

e. Numéros de téléphone : _____

f. Numéro de télécopie : _____

g. Courriel : _____

¹ Il n'est pas nécessaire d'indiquer la date de naissance pour le représentant.

8. Renseignements à caractère personnel concernant la (les) personne(s) pour qui des aliments seraient demandés ou sont dus

8.1. Des aliments seraient demandés ou sont dus pour le demandeur identifié ci-dessus

Aliments découlant d'une relation de :

- filiation *in loco parentis* ou en lieu et place d'un parent
 mariage relation analogue au mariage
 lien d'alliance (préciser le lien) : _____
 grand-parent fratrie petit-enfant
 autre : _____

8.2. Des aliments seraient demandés ou sont dus pour le(s) enfant(s) identifié(s) ci-dessous

a. Nom(s) de famille : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____ (jj/mm/aaaa)

Aliments découlant d'une relation de :

- filiation *in loco parentis* ou en lieu et place d'un parent

b. Nom(s) de famille : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____ (jj/mm/aaaa)

Aliments découlant d'une relation de :

- filiation *in loco parentis* ou en lieu et place d'un parent

c. Nom(s) de famille : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____ (jj/mm/aaaa)

Aliments découlant d'une relation de :

- filiation *in loco parentis* ou en lieu et place d'un parent

8.3. Des aliments seraient demandés ou sont dus pour la personne identifiée ci-dessous

Nom(s) de famille : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____ (jj/mm/aaaa)

Aliments découlant d'une relation de :

- mariage relation analogue au mariage
 lien d'alliance (préciser le lien) : _____
 grand-parent fratrie petit-enfant
 autre : _____

8.4. Des aliments seraient demandés ou sont dus pour d'autres enfants ou d'autres personnes, des renseignements à caractère personnel supplémentaires sont annexés

9. Informations relatives au débiteur et, le cas échéant, au créancier**9.1. Renseignements à caractère personnel du débiteur (s'ils sont connus)**

La personne est la même que le demandeur potentiel identifié ci-dessus

a. Nom(s) de famille : _____

b. Prénom(s) : _____

c. Date de naissance : _____ (jj/mm/aaaa)

d. Adresse personnelle : _____

e. Adresse postale : _____

9.2. Si le débiteur est le demandeur potentiel, renseignements à caractère personnel (s'ils sont connus, le cas échéant) du représentant de la (des) personne(s) pour qui des aliments sont dus

a. Nom(s) de famille : _____

b. Prénom(s) : _____

c. Adresse : _____

d. Numéros de téléphone : _____

e. Numéro de télécopie : _____

f. Courriel : _____

9.3. Informations permettant de localiser le défendeur potentiel

a. Numéro d'identification personnel : _____
(y compris le nom du pays ou de l'unité territoriale ayant délivré le numéro)

b. Toute autre information permettant de localiser le défendeur

10. Joindre et spécifier les autres documents pertinents : _____

11. Attestations

- Cette requête de mesures spécifiques a été remplie par l'Autorité centrale requérante.
- Cette requête de mesures spécifiques satisfait aux exigences de la Convention (article 7(1)). L'information contenue dans cette requête de mesures spécifiques correspond et est conforme aux informations et documents fournis par le demandeur potentiel à l'Autorité centrale requérante. La requête de mesures spécifiques est transmise par l'Autorité centrale au nom du demandeur potentiel et avec son consentement.

Nom : _____ (en majuscules)

Nom du représentant autorisé de l'Autorité centrale

Date : _____

(jj/mm/aaaa)

Informations à divulgation restreinte relatives au demandeur potentiel

Demande de mesures spécifiques (article 7(1))

N.B. L'Autorité centrale requérante estime que les renseignements sous la rubrique 7 d, e, f et g, et 5 de cette page ne peuvent être divulgués ou confirmés pour la sauvegarde de la santé, la sécurité ou la liberté d'une personne. Conformément à l'article 40(2), une décision en ce sens doit être prise en compte par l'Autorité centrale requise.

1. Numéro de référence du dossier de l'Autorité centrale requérante : _____

7. Renseignements à caractère personnel concernant le demandeur potentiel

a. Nom(s) de famille : _____

b. Prénom(s) : _____

c. Date de naissance : _____ (jj/mm/aaaa)

d. Adresse : _____

e. Numéros de téléphone : _____

f. Numéro de télécopie : _____

g. Courriel : _____

Cette requête de mesures spécifiques a été remplie par l'Autorité centrale requérante.

Cette requête de mesures spécifiques satisfait aux exigences de la Convention (article 7(1)). L'information contenue dans cette requête de mesures spécifiques correspond et est conforme aux informations et documents fournis par le demandeur potentiel à l'Autorité centrale requérante. La requête de mesures spécifiques est transmise par l'Autorité centrale au nom du demandeur potentiel et avec son consentement.

Nom : _____ (en majuscules)

Date : _____

Nom du représentant autorisé de l'Autorité centrale

(jj/mm/aaaa)

Requêtes de mesures spécifiques - Réponse

(article 7(1))

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel recueillies ou transmises en application de la Convention ne peuvent être utilisées qu'aux fins pour lesquelles elles ont été recueillies ou transmises. Toute autorité traitant de tels renseignements en assure la confidentialité conformément à la loi de son État.

Une Autorité ne peut divulguer ou confirmer des renseignements recueillis ou transmis en application de la présente Convention si elle juge que ce faisant la santé, la sécurité ou la liberté d'une personne pourrait être compromise, conformément à l'article 40.

Une décision de non-divulgaration a été prise par l'Autorité centrale conformément à l'article 40.

1. Autorité centrale requise a. Adresse b. Numéro de téléphone c. Numéro de télécopie d. Courriel e. Numéro de référence	2. Personne à contacter dans l'État requis a. Adresse (si différente) b. Numéro de téléphone (si différent) c. Numéro de télécopie (si différent) d. Courriel (si différent) e. Langue(s)
<input type="checkbox"/> Premier Rapport / <input type="checkbox"/> Rapport suivant – Date du dernier Rapport : _____ (jj/mm/aaaa)	

3. Identification du dossier

a. Numéro de référence du dossier de l'Autorité centrale requérante : _____

b. Nom(s) de famille du demandeur potentiel : _____

ou

b. Nom de l'organisme public : _____

et

c. Nom(s) de famille de la (des) personne(s) pour qui des aliments seraient demandés ou sont dus : _____

d. Nom(s) de famille du débiteur : _____

4. La (les) mesure(s) spécifique(s) suivante(s) a (ont) été prise(s):

4.1. Débiteur ou créancier localisé (art. 6(2) b))

- Le débiteur, ou
- La personne à qui des aliments sont dus, ou
- La personne pour qui des aliments sont dus, ou
- La personne à qui des aliments sont dus et la personne pour qui des aliments sont dus
- Localisé dans l'État requis, veuillez indiquer l'adresse, si possible : _____
- _____
- Localisé / on croit être dans un autre État, veuillez spécifier : _____
- _____
- Date effective de l'information : _____ (jj/mm/aaaa)
- Une décision de non-divulgence a été prise à propos de l'adresse indiquée par l'Autorité centrale requise conformément à l'article 40.

4.2. Informations relatives à la situation financière obtenues (art. 6(2) c)) (veuillez joindre les documents pertinents)

- Revenus :
 - du débiteur, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne pour qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus et de la personne pour qui des aliments sont dus
 - Date effective de l'information : _____ (jj/mm/aaaa)
- Patrimoine :
 - du débiteur, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne pour qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus et de la personne pour qui des aliments sont dus
 - Date effective de l'information : _____ (jj/mm/aaaa)
- Localisation des biens :
 - du débiteur, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne pour qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus et de la personne pour qui des aliments sont dus
 - Veuillez indiquer la localisation des biens, si possible : _____
 - _____
 - Date effective de l'information : _____ (jj/mm/aaaa)
 - Une décision de non-divulgence a été prise à propos de la localisation des biens par l'Autorité centrale requise conformément à l'article 40.
- Autres informations relatives à la situation financière :
 - du débiteur, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne pour qui des aliments sont dus, ou
 - de la personne à qui des aliments sont dus et de la personne pour qui des aliments sont dus.
 - Date effective de l'information : _____ (jj/mm/aaaa)

4.3. Éléments de preuve documentaire ou autre obtenus (art. 6(2) g)) (veuillez joindre les documents pertinents)

- Acte de naissance ou équivalent
- Reconnaissance de filiation par le débiteur
- Déclaration formelle fournissant une preuve concernant la filiation
- Décision d'une autorité compétente relative à la filiation
- Résultats de tests génétiques
- Certificat d'adoption

- Certificat de mariage ou relation équivalente et date de divorce / séparation
 - Déclaration formelle fournissant une preuve concernant la résidence commune des parties
 - Accord des parties relatif aux aliments
 - Preuve d'inscription dans un établissement d'enseignement secondaire ou post-secondaire
 - Preuve d'incapacité
 - Formulaire relatif à la situation financière
 - État des arriérés ou historique des paiements
 - Autres preuves. Veuillez spécifier : _____
 - Décision de l'État requis relative à une obligation alimentaire
Y compris :
 - Résumé de la décision
 - Attestation du caractère exécutoire de la décision
 - Attestation de la notification de la procédure / décision
- 4.4. Assistance pour établir la filiation fournie lorsque cela est nécessaire pour le recouvrement des aliments (art. 6(2) h)
- Coordination du test génétique réalisé
 - Reconnaissance volontaire de la filiation recherchée (veuillez joindre toute reconnaissance signée)
 - Détermination légale de la filiation recherchée (veuillez joindre toute détermination légale)
 - Demande soumise à l'autorité compétente appropriée
 - Conseils fournis quant aux procédures appropriées
 - Autre, veuillez spécifier : _____
- 4.5. Procédures, afin d'obtenir toute mesure nécessaire et provisoire à caractère territorial et ayant pour but de garantir l'aboutissement d'une demande d'aliments pendante, introduites ou facilitées (art. 6(2) i)
Veuillez spécifier : _____
- 4.6. Signification ou notification des actes facilitée (art. 6(2) j)
Veuillez spécifier : _____
5. Informations complémentaires concernant les mesures prises : _____

6. L'Autorité centrale requise n'est pas en mesure de fournir la (les) mesure(s) spécifique(s) demandée(s) pour les raisons suivantes : _____

7. Veuillez fournir les informations et / ou documents supplémentaires suivants : _____

8. L'autorité centrale requise a refusé de traiter la requête de mesures spécifiques parce qu'elle n'est pas convaincue sur la base des informations fournies par l'autorité centrale requérante, que les mesures demandées sont nécessaires pour aider un demandeur potentiel à présenter une demande en vertu de l'article 10 ou à déterminer si une telle demande doit être introduite.

Nom : _____ (en majuscules)

Date : _____

Nom du représentant autorisé de l'Autorité centrale

(jj/mm/aaaa)